

## Dieuze

# Le collectif Eau Secours devient l'association Eau Secours Saulnois

Après plusieurs réunions publiques, des opérations de tractage et une pétition qui a recueilli 1 800 signatures en ligne, le collectif Eau Secours, opposé à l'installation d'une usine d'embouteillage d'eau à Dieuze, passe à la vitesse supérieure et se constitue en association.

Il y a un an, la municipalité de Dieuze annonçait le projet d'installation d'une usine d'embouteillage d'eau de source, sur la zone industrielle nord, par une filiale du groupe E.Leclerc. Une eau puisée à 700 m de profondeur, dans la nappe phréatique du Trias supérieure, grâce à des forages existants dont l'entretien, qui nécessite d'extraire sans destination précise 80 000 m<sup>3</sup> d'eau par an, pèse sur les finances de la Ville. L'usine supprimerait cette ligne de dépenses et ajouterait une ligne de recettes à 2 € par m<sup>3</sup> pompé. Sans mettre en péril la ressource en eau selon les spécialistes consultés.

Pas suffisant pour remporter l'adhésion de tous les Dieuzois. Quelques semaines après cette annonce, un collectif baptisé Eau Secours a émergé. « Pour nous, ce projet coche toutes les mauvaises cases : l'utilisation d'une ressource



Antoine Mathieu, Bernard Hopp et Didier Gaillot, membres du bureau de la nouvelle association Eau Secours, comptent sur de nombreux adhérents pour peser dans les décisions locales concernant la gestion de la ressource en eau. Photo Stéphanie Paquet

faiblement renouvelable est qui est la soupage de sécurité pour les générations à venir ; une augmentation de la production de bouteilles en plastique ; une augmentation du trafic routier avec son corollaire d'émanations de CO<sub>2</sub> et de nuisances », rappelle Antoine Mathieu, l'un des fondateurs du collectif.

Ces derniers mois, Eau Secours a multiplié les actions : réunions d'information, communication sur les réseaux sociaux, pétition en ligne qui a recueilli 1 500 signatures auxquelles s'ajoutent les 300 recueillies sur la foire d'autom-

ne, tractage dans les boîtes aux lettres ou sur les marchés... « Nous avons été surpris de l'intérêt que les gens portaient à ce sujet et de l'inquiétude qu'ils partageaient avec nous. Alors nous avons décidé de passer à la vitesse supérieure en nous constituant en association », dévoile Bernard Hopp, qui prend la présidence de cette nouvelle entité baptisée Eau Secours Saulnois.

## Un apéritif-citoyen pour adhérer

Les statuts sont déposés, le bureau d'une dizaine de personnes constitué. Ne reste

plus que les adhérents à fédérer et pour cela, la toute jeune association organise un apéritif-citoyen ce jeudi 23 novembre à 18 h à la MJC de Dieuze. « C'est ouvert bien plus largement qu'aux Dieuzois car la question de la gestion de l'eau nous concerne tous », souligne Didier Gaillot, autre pilier d'Eau Secours.

D'ailleurs, les objectifs inscrits dans les statuts sont clairs comme de l'eau de source : « Agir pour que la ressource en eau soit gérée et protégée dans l'intérêt général et dans celui des futures générations, et s'assurer que la ressource en eau ne soit ni privatisée ni accaparée pour des profits financiers ». L'avantage aussi de se constituer en association est de pouvoir porter des actions en justice. « Nous allons nous entourer de juristes pointus pour savoir exactement ce que l'on peut faire ou pas avec cette nappe phréatique. Nous n'en sommes pas à attaquer devant les tribunaux, loin de là, mais nous en sommes à un stade où on préfère se laisser la possibilité de la faire », prévient Antoine Mathieu.

## ● Stéphanie Paquet

Apéritif citoyen le jeudi 23 novembre à 18 h à la MJC de Dieuze. Possibilité d'adhérer à l'association Eau Secours Saulnois sur place.